

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE TERREBONNE

CERTIFICAT DE LOCALISATION

Je, soussigné, Gaétan Lareau, arpenteur-géomètre, dûment autorisé à pratiquer ma profession dans la Province de Québec et exerçant en la Ville de Laval, par l'entremise de JODOIN LAREAU INC., certifie que: À la demande de Le Groupe Platinum Construction 2001 Inc., j'ai procédé, le 10 juillet 2008 à l'arpentage de la propriété décrite comme suit:

1. DESCRIPTION

Un emplacement ayant front sur la rue de Roncolo, en la municipalité de la Ville de Blainville, connu et désigné sous le lot 2 973 158 du cadastre officiel du Québec, circonscription foncière de Terrebonne tel que montré sur le plan annexé.

Lot 2 973 158

<u>MESURANT</u>	<u>VERS LE</u>	<u>BORNÉ PAR LE (S) LOT (S)</u>
23,28 mètres	nord-ouest	2 973 184 (rue de Roncolo)
48,68 mètres	nord-est	2 973 157
40,52 mètres	sud-est	2 973 180
17,51 mètres	sud-ouest	3 110 852
12,58 mètres	sud-ouest	3 110 852
15,18 mètres	sud-ouest	3 110 852

CONTENANT en superficie 1 376,5 mètres carrés.

2. HISTORIQUE CADASTRAL

Le lot 2 973 158 a été immatriculé en vertu d'un plan cadastral remplaçant une partie des lots 2 320 831 et 2 872 022 mis en vigueur au bureau de la publicité des droits le 19 juin 2003.

La partie du lot 2 872 022 maintenant connue sous le lot 2 973 158 a été immatriculée en vertu d'un plan de rénovation cadastrale remplaçant une partie des lots originaires 373 et 374, Paroisse de Saint-Thérèse-de-Blainville, mis en vigueur au bureau de la publicité des droits le 12 novembre 2002.

La partie du lot 2 320 831 maintenant connue sous le lot 2 973 158 a été immatriculée en vertu d'un plan de rénovation cadastrale remplaçant une partie des lots originaires 373 et 374, Paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, mis en vigueur au bureau de la publicité des droits le 12 janvier 2002.

Les lots originaires 373 et 374 ont été immatriculés en vertu d'un plan cadastral mis en vigueur au bureau de la publicité des droits le 2 novembre 1877.

3. TITRE DE PROPRIÉTÉ

L'examen des titres n'est pas relié à leur validité et l'arpentage effectué est basé sur le titre de Fiducie Roncolo inscrit au bureau de la publicité des droits le 14 juillet 2004 en vertu de l'acte de donation publié sous le numéro 11 533 307.

4. CONCORDANCE ENTRE LES TITRES, LE CADASTRE ET L'OCCUPATION

Il y a concordance entre les titres, le cadastre et l'occupation. Les clôtures situées au sud-est et au sud-ouest ainsi que les haies situées au nord-est, au sud-est et au sud-ouest ne sont pas érigées sur les limites de propriété.

5. BORNAGE

Il n'existe aucun procès-verbal de bornage publié au bureau de la publicité des droits affectant l'emplacement faisant l'objet du présent certificat de localisation.

6. DESCRIPTION ET LOCALISATION DES CONSTRUCTIONS

Une maison unifamiliale isolée de deux (2) étages avec garage intégré dont le revêtement extérieur est en pierre, portant le numéro civique 23, rue de Roncolo, Ville de Blainville, ainsi qu'une piscine creusée et une remise en pierre sont construites sur l'emplacement ci-dessus décrit.

7. MITOYENNETÉ

Les murs de ladite maison ne sont pas construits mitoyens.

8. OUVERTURES ET VUES

Il n'y a pas d'ouverture ou vue située à une distance moindre que celle permise par la loi (art. 993 à 996 C.C.Q.).

9. CHARGES, SERVITUDES, AVIS D'EXPROPRIATION ET DE RÉSERVES POUR FINIS PUBLIQUES

Ledit emplacement est sujet à une servitude en faveur de Bell Canada et Hydro-Québec telle qu'établie et plus amplement décrite aux termes de l'acte numéro 10 743 207.

Ledit emplacement est sujet à une servitude en faveur de la Ville de Blainville telle qu'établie et plus amplement décrite aux termes de l'acte numéro 10 674 896.

Ledit emplacement est sujet à une servitude restrictive d'usage telle qu'établie et plus amplement décrite aux termes de l'acte numéro 1 234 759 et modifiée le 28 novembre 2002 aux termes de l'acte numéro 1 313 561.

Ledit emplacement est sujet à une servitude de drainage telle qu'établie et plus amplement décrite aux termes de l'acte numéro 1 305 495.

Il n'y a pas d'avis d'expropriation, de réserve pour fins publiques et aucune autre servitude réelle, affectant l'emplacement ci-haut décrit, inscrit comme tel au registre foncier du lot 2 973 158.

10. SERVITUDES APPARENTES

Il n'y a aucune servitude apparente à l'exception des services d'utilité publique desservant ladite propriété.

11. EMPIÉTEMENTS DES CONSTRUCTIONS

La remise empiète dans l'assiette de la servitude en faveur de la Ville de Blainville.

12. BIENS CULTURELS CLASSÉS

Ledit emplacement n'est pas inclus dans l'aire de protection d'un bien culturel classé en vertu de la Loi sur les Biens Culturels (L.R.Q. c. B-4) inscrit comme tel au registre foncier du lot 2 973 158, ni en vertu d'une disposition du règlement municipal de zonage.

13. ZONAGE AGRICOLE

Ledit emplacement n'est pas inclus dans une zone protégée pour fins agricoles, en vertu de la Loi sur la protection du territoire agricole (L.R.Q., c.P-41.1).

14. LOI SUR L'AÉRONAUTIQUE

Ledit emplacement n'est pas inclus dans une zone aéroportuaire établie par un règlement adopté sous l'autorité de la Loi sur l'aéronautique (L.R. (1985), c. A-2).

15. ZONE INONDABLE ET BANDE DE PROTECTION RIVERAINE

Ledit emplacement n'est pas inclus dans une zone inondable cartographiée en vertu de la Convention entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec relative à la cartographie et à la protection des plaines d'inondation et au développement durable des ressources en eau, signée en 1976 et ses modifications subséquentes.

Ledit emplacement n'est pas inclus dans une bande de protection riveraine établie par le règlement municipal de zonage pris en vertu du décret concernant la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables, édictée par le décret numéro n° 1980-87 du 22 décembre 1987, modifié par le décret n° 1010-91 du 17 juillet 1991 et remplacée par le décret n° 103-96 du 24 janvier 1996.

16. ZONE ET BANDE DE PROTECTION MUNICIPALE

Ledit emplacement n'est pas situé à l'intérieur d'une zone de protection, d'une bande de protection, d'une zone d'inondation ni d'une zone à risque établie par le règlement municipal de zonage.

17. ENSEMBLE IMMOBILIER

Suite au levé terrain j'ai constaté qu'il n'y avait aucun élément apparent d'un ensemble immobilier au sens de l'article 45 de la loi sur la Régie du logement (L.R.Q, C.R-8.1).

18. RÈGLEMENTS

Ledit emplacement est situé dans la zone HU-544 du règlement municipal en vigueur dans ladite municipalité.

La position de ladite maison, de la remise et de la piscine est conforme aux règlements municipaux actuels relatifs au zonage.

Les recherches au bureau de la publicité des droits ont été effectuées le 11 juillet 2008.

Les dimensions données dans le présent certificat sont en MÈTRES (SI).

Ledit rapport qui est partie intégrante du présent certificat de localisation a été préparé pour des fins de vente et d'hypothèque et il ne devra pas être utilisé pour d'autres fins sans l'autorisation écrite du soussigné.

PRÉPARÉ À LAVAL, ce onzième jour du mois de juillet deux mille huit, (11 juillet 2008) sous le numéro 11 161 de mes minutes.

GL.cm



GAËTAN LAREAU
arpenteur-géomètre

Copie certifiée conforme le: _____

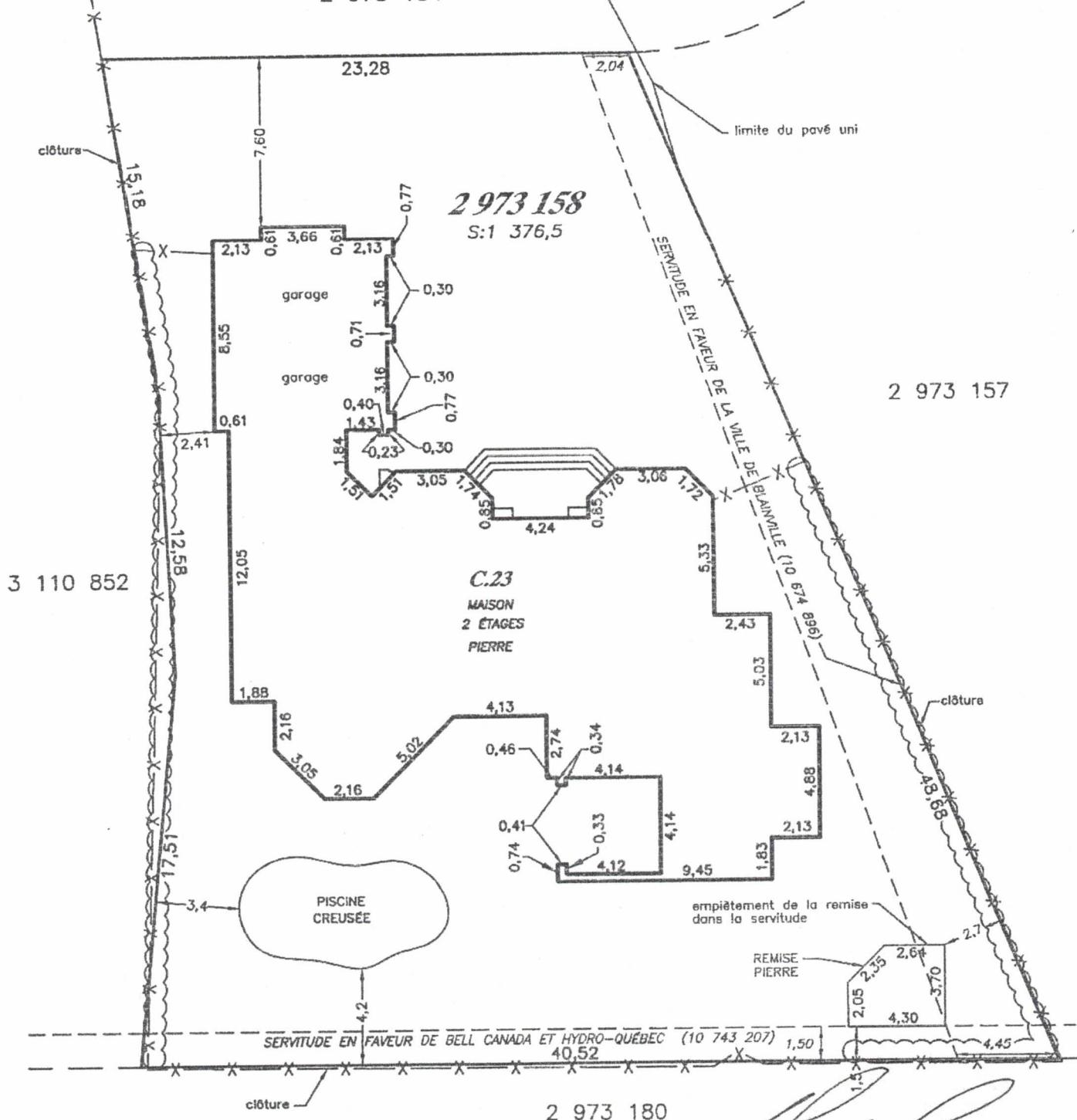
arpenteur-géomètre

Ce plan qui est partie intégrante du certificat de localisation, a été préparé pour des fins de vente et d'hypothèque et il ne devra pas être utilisé pour d'autres fins sans l'autorisation écrite du soussigné

RUE DE RONCOLO

1

2 973 184



Préparé et signé à Laval par:

GAETAN LAREAU, arpenteur-géomètre

LEVÉ LE 10 juillet 2008

Les mesures sont prises sur les murs de fondation.
Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI)
1 pied (mesure anglaise) = 0,3048 mètre.

Copie certifiée conforme:

le: _____

grapheur-chrométo

JODOIN LAREAU INC. ARPENTEURS-GÉOMÈTRES



4650, boulevard des Laurentides
Bureau 310, Laval, Québec H7K 2J4

Téléphone: (450) 625-7580
Télécopieur: (450) 625-3081
Courriel: il@iodoin-lareau.com



**PLAN QUI EST PARTIE INTÉGRANTE
DU CERTIFICAT DE LOCALISATION**

AST(S), NC(S) 2 873 158

CADASTRE OFFICIEL : CADASTRE DU QUÉBEC

CADASTRE OFFICIEL: CADASTRE DU QUÉBEC

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE: TERREBONNE

ÉCHELLE: 1:250

DATE: 2008-07-11

MINIITE: 11-161

MANDAT: 7599

DOSSIER: 3385